

Ecole de rugby SAVERDUN



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

Page Facebook : Ecole de rugby Saverdun

uasrugbyedr@gmail.com

Charte de l'Ecole de Rugby de SAVERDUN

Ce règlement intérieur et ces chartes concernent le fonctionnement de l'ensemble de

L'Ecole de Rugby de Saverdun

L'ensemble de ces règles s'adressent à tous : dirigeants, joueurs, éducateurs, administratifs, parents, bénévoles...

Elles précisent les règles de bon sens que chacun doit s'attacher à respecter afin d'obtenir un fonctionnement harmonieux de l'Ecole de Rugby.

C'est le sens de l'engagement qui sera demandé, et dont chacun deviendra solidaire, dans le souci de promouvoir une haute image de l'Ecole de Rugby de SAVERDUN.

Nous attirons cette saison votre attention sur la création de la commission parents (ch.13) qui vous permettra de participer (à votre niveau de disponibilité) à la vie du club.

La responsable de l'école de rugby de Saverdun

Séverine PONS

Règlement intérieur

Fonctionnement de l'école de rugby

1. Les catégories pour la saison 2019-2020

- ☐ Pépinières U6 : nés en 2015, ayant 5 ans révolus à l'inscription
- ☐ Mini- pousses U8 : nés en 2013 et 2014
- ☐ Poussins U10 : nés en 2011 et 2012
- ☐ Benjamins U12 : nés en 2009 et 2010
- ☐ Minimes U14 : nés en 2007 et 2008

2. Les horaires d'entraînement de l'école de rugby

Entraînement pour les catégories U10, U12 et U14 les **mardis de 18h 30 à 20h.**

Les samedis de 10h à 12h lorsqu'il n'y a pas de matchs ou tournois.

Les vendredis de 18h30 à 20h00 pour le U14 lorsqu'il n'y a pas de match sur le week-end.

Entraînement des U8 seulement les **samedis de 10h à 12h00.**

Entraînement des U6 seulement les **samedis de 10h30 à 12h00.**

L'école de rugby sera fermée pendant les vacances scolaires sauf si des tournois sont exceptionnellement placés à ces dates.

Pour les joueurs à compter de la catégorie U12 : A leur entrée en 6^{ème}, le collège de Saverdun propose de rejoindre la section Rugby. L'Ecole de Rugby encourage vivement les parents à sélectionner cette option dès l'entrée en 6^{ème} qui consolidera les acquis de l'EDR et permettra le prolongement des apprentissages et de la socialisation. En outre, les licenciés de l'EDR bénéficieront d'une réduction de la licence UNSS de 5€ (20€ au lieu de 25).

3. Les déplacements

Tous les déplacements se feront en bus, mini-bus ou voiture personnelle moyennant une décharge, le joueur qui montera dans le moyen de transport prévu pour l'aller reprendra le moyen de transport prévue du retour sauf cas exceptionnel. Dans ce cas, la personne représentant légal de l'enfant signera une décharge auprès de la secrétaire responsable de la catégorie avant le retour.

Si la personne récupérant l'enfant n'est ni son père, ni sa mère, ou son représentant légal, ces derniers auront par anticipation signé une attestation autorisant la dite personne à prendre l'enfant. En l'absence, l'enfant reprendra le même moyen de transport.

4. Matches et tournois

Les dates et horaires des matchs et des tournois seront communiqués via l'application Sport Easy de chaque catégorie respective, mais également sur la page Facebook.

5. L'équipement

Un survêtement complet, un short, une paire de chaussettes et une gourde aux couleurs du club vous seront donnés lorsque le dossier d'inscription sera rendu complet à la responsable. Vous veillerez à ce que votre enfant amène son équipement lors des matchs et des tournois. Attention : compte tenu de la situation sanitaire, les gourdes devront être marquées au nom de l'enfant et lui sera strictement personnelle, il devra veiller à la conserver.

Si votre enfant perd son short ou ses chaussettes il aura la possibilité d'en réacquérir au prix de 12 euros le short et 8 euros les chaussettes.

Dans la mesure du possible, veillez à ce que votre enfant ait des vêtements adéquats avec le temps (blouson chaud, survêtement sous le short pour l'hiver ...).

Les maillots sont fournis par le club pour les matchs et les tournois et sont ensuite lavés par le club.

6. Licences et assurances

Les premiers jours d'entraînement sont des journées découvertes. Les nouveaux inscrits s'entraînent sous la responsabilité de leurs parents tant que les formulaires d'inscriptions n'ont pas été rendus complets afin d'être licenciés auprès de la Fédération Française de Rugby (FFR). Le rugby étant un sport de contact, nous invitons donc les parents à souscrire auprès de leur assurance une « Individuelle Accident » afin de protéger au mieux les intérêts de l'enfant en cas de blessure grave.

Plus les démarches sont rapidement effectuées, plus vite les enfants sont assurés et peuvent jouer aux premiers tournois qui débutent bien souvent fin septembre. La licence étant obligatoire.

Une fois les démarches administratives accomplies et la cotisation acquittée, l'inscription sera acquise avec l'acceptation totale du présent règlement intérieur.

7. Cotisations

Pour accomplir les démarches administratives, des permanences seront assurées avant la rentrée où les responsables de chaque catégorie vous accueilleront.

Le prix de la cotisation annuelle pour la saison 2020-2021 a été fixé à :

* 100 Euros avec l'équipement survêtement complet, short et chaussettes, gourdes.

* 85 euros à partir du second enfant de la même fratrie et 70 € ensuite.

Aucun problème financier ne doit empêcher un enfant de jouer au rugby

(Ni de participer aux activités hors rugby organisées par le club).

Par conséquent, si vous êtes dans ce cas-là, vous aurez la possibilité de payer en plusieurs fois.

8. Prise en charge des enfants / sécurité

Lorsque vous amenez votre enfant, assurez-vous de l'amener auprès de son éducateur qui en aura la responsabilité le temps de son entraînement, et signaler sa présence à la secrétaire pour pointage. A l'issue de l'entraînement qui est à 12h00, les parents récupèrent leurs enfants dans l'enceinte du stade et préviennent l'éducateur et la secrétaire de son équipe de son départ pour pointage.

A 12h00, l'école de rugby est fermée ! Soyez ponctuel, ce n'est pas une garderie. En cas de problème ou de retard exceptionnel, veuillez prévenir les éducateurs de votre enfant ! Tout retard jugé excessif fera l'objet d'un signalement.

Lors des déplacements, il vous sera indiqué l'heure de retour du bus afin de reprendre la responsabilité de votre enfant dans l'enceinte du stade avec pointage comme pour les entraînements ou matchs à Saverdun.

La FFR, nous demande de faire signer une décharge de responsabilité aux parents dont les enfants (de plus de 6 ans), rentrent chez eux par leurs propres moyens. Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir cette fiche qui vous sera fournie lors de l'inscription de votre enfant.

9. Hygiène / Propreté

Compte tenu de la situation sanitaire, les sanitaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Lorsque la situation reviendra à la normale et pour des raisons d'hygiène, **la douche après l'entraînement est obligatoire**. Si cela venait à poser un problème à un enfant, celui-ci pourra prendre la douche en slip ou maillot de bain. Pour des problèmes particuliers, nous attendrons que les copains sortent. Veillez à ce que votre enfant ait le nécessaire dans son sac (serviette ; shampoing).

Le rugby étant un sport mixte, filles et garçons se changeront et se doucheront séparément.

10. Comportement / Respect

En cas de mauvais comportement envers les éducateurs, les camarades de jeu et les équipements mis à disposition, les responsables de l'EDR pourront prendre la décision d'exclure le joueur de la structure temporairement ou définitivement.

Les parents seront avisés de tout comportement inadapté à la pratique du rugby et au respect des valeurs qu'il véhicule. Pour ce qui est des locaux appartenant à une commune, toute dégradation identifiée et dûment répertoriée sera communiquée à ladite commune avec les conséquences personnelles que cela pourrait entraîner pour le ou les fautifs. L'EDR ne saurait être mise en cause pour de tels agissements au risque de pénaliser l'ensemble de la structure.

11. Assiduité du joueur et des parents

Dans la mesure du possible et selon vos possibilités, signalez-nous l'absence de votre enfant et la raison si elle nous concerne. Les responsables et les éducateurs seront à votre écoute pour tout problème concernant votre enfant en relation ou non avec le club. Essayez de ne pas prendre de sanctions « puni de rugby » sans en parler aux éducateurs ou responsables. Nous sommes, EDR de Saverdun, un des maillons de l'éducation de votre enfant et pouvons essayer d'apporter des solutions à certaines situations.

L'assiduité aux entraînements devra être suffisante pour jouer lors des matchs et des tournois. Il est important qu'en engageant le joueur, les parents s'engagent aussi à assurer la présence de leur enfant tout au long de la saison, ils s'engagent auprès de leurs camarades et de leurs entraîneurs et de tous l'encadrement.

Quelles que soient les conditions météorologiques, ce seront les éducateurs qui décideront de l'annulation d'un entraînement, et ce avec l'autorisation des présidents de l'EDR. Par mesure évidente de sécurité, ils pourront écourter l'entraînement en vous le faisant savoir au plus tôt. Vous devez donc rester joignable par tout temps, tout le temps que votre enfant est à l'EDR.

Si vous ne recevez pas de sms, de coups de téléphone de la part des responsables, cela voudra bien évidemment dire que l'entraînement ou le tournoi est maintenu.

Dans le doute, vous pouvez contacter les référents de votre enfant.

12. Validité et application

Le présent règlement a été élaboré et validé par l'ensemble des acteurs de l'EDR de Saverdun et ce, sous l'autorité de ces présidents pour la saison 2020-2021.

Il est fait, avant tout, pour fixer des règles et doit donc être respecté et appliqué par tous les protagonistes qu'ils soient joueurs, parents, éducateurs, dirigeants, administratifs ou bénévole, et ce, pour le bien-être de tous.

Toutes les situations non prévues par le présent règlement intérieur seront soumises, examinées et réglées par les présidents de l'EDR.

Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice afin que les enfants puissent s'épanouir pleinement et en toute quiétude dans notre école de rugby que l'on a plaisir à nommer « école de la vie ».

Pour toute information : contacter Séverine PONS au 06.70.10.70.62 ou uasrugbyedr@gmail.com

VOTRE ENFANT SE REINSCRIT:

Vous allez recevoir un mail de la FFR :

1. Entrez dans l'adresse oval-e.
2. Cliquez sur le lien : <https://ovale2.ffr.fr/>
3. Renseignez votre identifiant et votre mot de passe sans faire de copier/coller.
4. Une fois dans votre espace personnel, suivez les étapes en vérifiant l'exactitude de vos informations personnelles. Surtout les numéros de téléphone, adresse mail...en cas de changements !
5. IMPORTANT (on a tendance à l'oublier !) : A l'étape 3, cochez les 2 cases et cochez l'option 2 (je décide de ne pas souscrire...etc....etc....)
6. Sauvegardez ! C'est dans la boîte ! Le Club s'occupe de la suite !
7. **Téléchargez le certificat médical, le faire compléter par le médecin, le scanner et le mettre sur votre espace ovale2 et ramener l'original au club.**

VOTRE ENFANT S'INSCRIT POUR LA 1ère FOIS :

1. Vous ramenez la feuille de renseignements donnée lors de l'inscription.
2. La demande de licence est créée.
3. Vous allez recevoir un mail de la FFR !
4. et vous suivez la même marche à suivre que dans le cas d'une réinscription (voir ci-dessus étapes de 1 à 7)

13. Commission parents

Les responsables de l'EDR et les présidents du club ont souhaité, cette saison, impliquer les parents dans la vie de notre Ecole. Merci donc de cocher les activités qui vous intéressent. Une répartition des tâches sera faite dès réception des propositions d'aides

Il est donc possible d'œuvrer à plusieurs niveaux :

- ☐ **La commission parents** qui sera constituée aura pour but l'assistance administrative et logistique tout au long de la saison. Les tâches seront définies lors de la première réunion et auront notamment pour but : l'aide ponctuelle au recueil des inscriptions, l'animation des événements autour de l'Ecole : Noël, choix du cadeau de Noël, participation au voyage de fin d'année, aide à l'organisation des tournois Paul Fines et Paule Dumas.
- ☐ L'accompagnement des enfants lors des déplacements : prise en charge de la pharmacie et des licences avec les éducateurs
- ☐ L'aide logistique à la préparation des collations d'après-tournois.

CHARTRE DE L'EDUCATEUR

1- LES ENTRAÎNEMENTS :

- Ne jamais annuler un entraînement sans autorisation préalable (Coordinateur ou Président)
- Ne jamais libérer les enfants avant l'heure
- Ne jamais laisser un enfant seul après l'entraînement, attendre qu'il soit récupéré par ses parents
- Surveiller le comportement des enfants sur et en dehors du terrain uniquement pendant les manifestations sportives (Entraînements, tournois)
- Prévenir une semaine à l'avance le Président de l'École de Rugby ou le coordinateur si un joueur licencié dans un autre club veut participer à un ou plusieurs entraînements

- PONCTUALITÉ IMPERATIVE :

- Etre présent à tous les entraînements ou prévenir les autres éducateurs ou administratifs ainsi que le coordinateur de son éventuelle absence
- Ne jamais quitter l'entraînement en cours de séance
- Avoir un comportement respectueux envers les enfants (langage, attitude...)

2- LES TOURNOIS :

- Suivi des licences. Prendre le classeur de la catégorie correspondante. S'assurer de la présence des feuilles d'accident à l'intérieur.
- Prendre la pharmacie et s'assurer qu'elle est complète
- Prendre connaissance du dossier du tournoi
- Préparer la feuille de match
- Remettre les feuilles de résultats et de commentaires de match de l'entraîneur pour passage dans la presse et sur site Internet
- Présence obligatoire d'au moins un parent-référent pour tous les tournois munis des bouteilles d'eau et de la pharmacie sur le bord du terrain
- Surveiller le comportement des joueurs sur le banc de touche : RESPECTER LE REGLEMENT DU TOURNOI (dans le carré ou derrière la main courante)
- Récupérer les goûters auprès des organisateurs pour remise aux enfants

3 EN CAS D'ACCIDENT : lors d'un entraînement ou d'un match

- En cas de blessure grave : traumatisme, commotion, perte de connaissance, NE JAMAIS DEPLACER le blessé, ALERTER LES SECOURS
- Accompagner le joueur blessé au poste de secours ou à l'hôpital
- Remplir impérativement et en totalité la feuille de déclaration d'accident
- Informer la secrétaire de l'Ecole de Rugby des joueurs blessés pour en assurer un suivi

4- APRES LE MATCH :

- Obligation de déposer les licences à l'Ecole de Rugby
- S'assurer du bon comportement des joueurs envers les biens et les locaux : lieux d'hébergements et de restauration
- Veiller à laisser les locaux propres
- Au retour de déplacement, trier et ranger les maillots, ainsi que le matériel amené à cette occasion.

5- LES DEPLACEMENTS EN BUS :

- Surveiller le comportement des joueurs pendant le voyage en car, ATTENTION A LA MIXITE - Veiller à ce que les joueurs ne disposent : ALCOOL, TABAC, DROGUE - Ne laisser jamais monter aucune personne étrangère au groupe dans le car - Laisser le car propre durant tout déplacement

6- LES REUNIONS :

- Etre présent aux réunions administratives et sportives
- Prévenir le Président de l'Ecole de Rugby ou le coordinateur suffisamment à l'avance en cas d'empêchement

Date et Signature :

CHARTRE DES PARENTS

Les parents ont un rôle prépondérant à jouer dans l'épanouissement de leur enfant au niveau du rugby. L'enfant ne sera épanoui que s'il a le soutien de ses parents dans sa pratique sportive. C'est pour cela que nous vous demandons de respecter ces quelques lignes, pour le bien-être de votre enfant :

1 - Venir encourager son enfant

Le soutien des spectateurs est essentiel dans la motivation des joueurs quel que soit leur âge.

2 - Etre de bons spectateurs : savoir encourager l'équipe, être respectueux de l'adversaire et des arbitres, savoir se tenir derrière les barrières ou mains courantes, plus globalement respecter les règles d'organisation

Ne donnons jamais le spectacle de parents hystériques qui hurlent des consignes absurdes sans le savoir et/ou sur un ton dont ils auraient honte sortie du contexte.

3 - Savoir mener l'éducation sportive à 3 : parents - enfants - éducateurs. C'est communiquer le plus souvent possible.

Les éducateurs sont des passionnés bénévoles, qui donnent énormément de leur temps et de leur énergie pour le rugby, le club et surtout l'épanouissement de chaque enfant. Comme dans le cadre scolaire, échanger avec eux peut être d'une aide précieuse.

4 – Ne pas s'impliquer dans le domaine sportif

Les éducateurs sont responsables du sportif, ils assurent la cohérence de leurs choix aidés d'un superviseur dans le sens d'objectifs à plus ou moins long terme. Un collectif performant se construit étape par étape.

5 – S'assurer du suivi médical de leur enfant (médecine sportive)

Les enfants qui pratiquent un sport quel qu'il soit nécessitent un suivi (croissance...).

6 - Savoir que l'Ecole de Rugby est avant tout un lieu d'éducation et de formation

Amener des enfants à un niveau qui leur permette de prendre du plaisir sur le terrain est une priorité. Chaque entraînement ou tournoi est une étape dans la construction du joueur et du collectif.

7- Faire confiance aux éducateurs et aux dirigeants de l'EDR pour s'occuper de son enfant

Les éducateurs sont titulaires de diplômes et leurs actions d'inscrivent dans la ligne des objectifs de progression fixés par la FFR et le club.

8-Participer aux réunions d'informations

Les échanges sont primordiaux, chaque joueur ou parent de joueur quel que soit son âge fait partie intégrante de l'UAS, dont la vie est régulièrement abordée au cours de réunions d'information.

Date et Signature :

CHARTRE DU JOUEUR

1-LES ENTRAÎNEMENTS

-Prévenir de son retard ou absence en appelant son entraîneur.

- **PONCTUALITÉ IMPÉRATIVE AUX ENTRAÎNEMENTS ET AUX MATCHS:**

- Être à l'heure au démarrage des entraînements conformément aux horaires en début de saison :

- Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance La ponctualité et l'assiduité aux entraînements seront un critère déterminant pour la participation aux matchs et aux tournois.

- **AVOIR UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX** envers son encadrement et ses partenaires (langage, attitude,...).

En cas de manquement répété sur ce point là, un avertissement écrit sera envoyé au préalable aux parents. Cette mesure pouvant conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant de l'Ecole de Rugby Cette décision sera prise par le bureau de l'Ecole de Rugby à la majorité des voix.

- Se munir pour chaque entraînement d'une tenue adaptée à la discipline (maillot, short, chaussettes, crampons)

2- LES TOURNOIS

- Se munir de son équipement (maillot, short, survêtement obligatoire même à domicile, chaussettes, crampons, éventuellement protège dents pour - de 13 ans, - de 15 ans)

* **RAPPEL:** Le port du survêtement est uniquement réservé à l'école de rugby.

- Respect du maillot, ne pas le jeter en plein match ou après par déception

- Respecter les décisions de l'arbitre

- Respecter adversaires et partenaires

- Refuser toute forme de violence (verbale ou physique) et de tricherie

- Etre maître de soi en toutes circonstances, les pleurs n'ont pas leur place à l'Ecole de Rugby après un match perdu

- Etre loyal, exemplaire, généreux et tolérant

- Avoir une attitude irréprochable vis-à-vis de l'encadrement, des éducateurs, des arbitres, des dirigeants, et des clubs qui nous reçoivent

- Respecter les locaux et équipements, les lieux d'hébergements et de restauration, veiller à les rendre dans l'état où vous les avez trouvés en arrivant.

3- LES DÉPLACEMENTS EN BUS :

- Je voyage en bus pour tous les tournois où je participe, si au retour mes parents souhaitent me récupérer ils le peuvent mais surtout en prévenant leurs éducateurs.

- Avoir un comportement exemplaire dans le car : pas de geste déplacé vis-à-vis des automobilistes.

- Interdiction de consommer : **ALCOOL, TABAC, DROGUE**

- Ne pas laisser monter aucune personne étrangère au groupe dans le car

- Laisser le car propre durant tout le déplacement

- Toute dégradation qui sera faite lors de déplacements, soit dans le bus ou vestiaire, ou lors du voyage de fin d'année, le montant des dégâts facturé, sera à la charge des parents.

Nom :

Prénom :

Signature :

PIECES A FOURNIR

- Demande d'affiliation à la F.F.R (fournie dès réception de l'inscription)
- Photocopie de la pièce d'identité ou du livret de famille (si nouveau)
- Photocopie de l'attestation d'affiliation CPAM (si modification ou nouveau)
- Photographie identité récente (si nouveau ou photo ancienne)
- Les autorisations signées
- Cotisation de 100 euros et 85 euros pour le second enfant.

Règlement :

- ☐ Espèces
- ☐ Chèque n°..... ☐ en 1 fois - ☐ en 2 fois
- ☐ Chèques vacances

Montant :.....

Important

Toutes ces pièces concernant ce dossier d'inscription, sont à retourner au plus vite aux secrétaires des catégories concernées.

Sans tous ces documents dûment remplis, nous ne pourrons enregistrer votre enfant à la Fédération Française de Rugby.

Cela engage votre enfant à ne pas s'entraîner, ni à participer aux matchs amicaux ainsi qu'aux différents tournois.

Toutes ces consignes rentrent dans le cadre du bon fonctionnement de l'Ecole de Rugby et la mise en route rapide de votre enfant dans son activité sportive.

ECOLE DE RUGBY SAVERDUN

SAISON 2020-2021

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

POINTURE POUR CHAUSSETTES :

TAILLE POUR SHORT :

NOM DE VOTRE CPAM :

N° S.S :

NOM DE VOTRE MUTUELLE :

N° MUTUELLE :

Vaccinations à jour ? OUI NON Groupe sanguin :

Si prise de médicaments pendant les entraînements ou les matchs, merci de joindre l'ordonnance en début de saison et penser à munir l'enfant de son traitement.

Merci de préciser toute allergie connue (médicamenteuse, alimentaire, autre....) et/ou maladie chronique connue (diabète, épilepsie, autre....) :

.....
.....
.....

Antécédents physiques particuliers :

.....

COORDONNEES DES PARENTS :

PERE : NOM :

PRENOM :

ADRESSE (si différente) :

.....

.....
TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

MERE : NOM :

PRENOM :

ADRESSE (si différente) :
.....
.....

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

FAMILLE D'ACCUEIL: NOM :

PRENOM :

ADRESSE (si différente) :
.....
.....

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

Ces informations sont garantes de votre affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité.

ADRESSE MAIL POUR LES INFOS :

**Attention, les informations ne circuleront que sur une
adresse mail, merci de nous indiquer laquelle privilégier !**

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné (NOM, prénom, qualité),

en cas d'accident de (NOM, prénom du licencié)

autorise par la présente :

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- le responsable de l'association, du Comité ou de la FFR :
 - à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins
 - à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur

Fait à :

Le :

Signatures

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident :

NOM : _____

Prénom : _____ Qualité : _____

Téléphone (portable et fixe si possible) : _____

Coordonnées du médecin traitant :

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

DROIT A L'IMAGE

SAISON 2020/2021

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Sous réserve de préserver l'intimité de sa vie privée, j'autorise les représentants de l'Ecole de Rugby de Saverdun pour toute la durée de la saison 2020/2021 ;

- A photographier ou filmer mon enfant..... dans le cadre des activités organisées par le club.
- A publier sur la page Facebook de l'école de rugby, les photographies ou vidéos représentant mon enfant, prise dans le cadre de l'activité organisée par le club.
- A projeter sur écran, lors de manifestations organisés par le club.

Je prends note que l'EDR Saverdun s'engage pour sa part :

- A ne publier que les photographies représentant les enfants dans le contexte de l'activité organisée par l'Ecole de Rugby de Saverdun.

Nom et Prénom des parents ou tuteurs légaux, précédée de la mention

« lu et approuvée ».

Fait à

le

DECHARGE DE TRANSPORT

Je soussigné père, mère, tuteur du
jeune.....

Autorise mon fils, ma fille à effectuer les trajets liés à son
activité sportive au sein de l'Ecole de Rugby de SAVERDUN,
dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne opérant
à titre bénévole ou à titre de transporteur professionnel.

Fait à

le...../...../.....

Nom et qualité du responsable légal :

.....

Signature précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé ».